



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon—Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU LUNDI 19 MAI 2014 – 18H A LA CCPSMV**

- QUESTION 1** Installation du Conseil Syndical
- QUESTION 2** Election du président du syndicat mixte.
- QUESTION 3** Fixation du nombre de vice président.
- QUESTION 4** Elections des vice-présidents.

L'an deux mille quatorze et le 19 mai, à 18 heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet –L'Isle sur la Sorgue se sont réunis, à la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER, légalement convoqués le 7 mai 2014.

Etaient présents :

Félix BOREL, Gérard DAUDET, Nicole GIRARD, Joëlle PAUL, , Albert CALVO, Robert DONNAT, Marie-Paule GHIGLIONE, René VALENTINO, Jacqueline JOUVE, Bruce BREPSON, Alain RICAUD, Christian LEONARD, Patrick SINTES, Corinne BROUSSE-CARLETTO, Claire ARAGONES, , Marie-Laure COURBET, Pierre GONZALVEZ, Gérard GAILLARD, Claude CLARETON, Christian ROYER, Yves BAYON-DE-NOYER, Pierre MOLLAND, Patrick COURTECUISSSE, Gilbert TROUILLET, Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSSE
Laurence CHABAUD GEVA représentée par Gilbert TROUILLET
Patricia PHILIP représentée par Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD a donné pouvoir à Yves BAYON-DE-NOYER

Absent(s) excusé(s) :

Adeline HUGUES

Secrétaire de séance : Corinne BROUSSE-CARLETTO (désignée après la question 1)

Nombre de membres en exercice : 27

Présents : 25

Votants : 26



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 26

L'an deux mille quatorze le dix-neuf mai, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER.

Convocation envoyée le
7 MAI 2014

Etaient présents :

Félix BOREL, Gérard DAUDET, Nicole GIRARD, Joëlle PAUL, , Albert CALVO, Robert DONNAT, Marie-Paule GHIGLIONE, René VALENTINO, Jacqueline JOUVE, Bruce BREPSON, Alain RICAUD, Christian LEONARD, Patrick SINTES, Corinne BROUSSE-CARLETTO, Claire ARAGONES, , Marie-Laure COURBET, Pierre GONZALVEZ, Gérard GAILLARD, Claude CLARETON, Christian ROYER, Yves BAYON-DE-NOYER, Pierre MOLLAND, Patrick COURTECUISSÉ, Gilbert TROUILLET, Roland PASTOR

QUESTION N°1

OBJET :
**INSTALLATION DU
CONSEIL SYNDICAL**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Laurence CHABAUD GEVA représentée par Gilbert TROUILLET
Patricia PHILIP représentée par Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD a donné pouvoir à Yves BAYON-DE-NOYER

Absent(s) excusé(s) :

Adeline HUGUES

Secrétaire de séance : Corinne BROUSSE-CARLETTO

Madame Catherine LEGIER préside la séance et expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délégués communautaires titulaires et suppléants désignés par les Communautés de Communes Luberon Monts de Vaucluse, et des Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse pour siéger au sein du Conseil Syndical du SCOT:

● Par la délibération en date du 17 avril 2014, le Conseil Communautaire de Luberon Monts de Vaucluse a désigné les représentants suivants :

Délégués titulaires : Monsieur Félix BOREL, Monsieur Gérard DAUDET, Madame Nicole GIRARD, Madame Joëlle PAUL, Monsieur Jean-Claude BOUCHET, Monsieur Albert CALVO, Monsieur Robert DONNAT, Madame Paule

Question n°1

Conseil syndical SCOT du 19 mai 2014

1

GHIGLIONE, Monsieur René VALENTINO, Madame Jacqueline JOUVE, Monsieur Bruce BREPSON, Monsieur Alain RICAUD, Monsieur Christian LEONARD, Monsieur Patrick SINTES, Madame Corinne BROUSSE-CARLETTA, Madame Claire ARAGONES.

Délégués suppléants : Madame Christiane CLAUZON, Monsieur Christian MOUNIER, Madame Elisabeth AMOROS, Madame Isabel CASTEAU, Monsieur Maurice CHABERT, Madame Arlette BERGIER, Madame Jacqueline COMBE, Monsieur Léonce DAUMAS, Monsieur Jean-Claude REBUFFAT, Monsieur Claude BADO, Monsieur Michel GRANIER, Monsieur Bernard DIVITA, Monsieur Patrick COURTECUISSA, Madame Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, Madame Héléne RODRIGUEZ, Madame Laurence PAIGNON.

● Par la délibération en date du 17 avril 2014, le Conseil Communautaire du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse a désigné les représentants suivants :

Délégués titulaires : Madame Laurence CHABAUD GEVA, Madame Marie-Laure COURBET, Monsieur Pierre GONZALVEZ, Madame Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Monsieur Gérard GAILLARD, Monsieur Claude CLARETON, Monsieur Christian ROYER, Monsieur Yves BAYON-DE-NOYER, Madame Patricia PHILIP, Madame Adeline HUGUES, Monsieur Pierre MOLLAND.

Délégués suppléants : Monsieur Daniel BELLET, Monsieur Philippe ROUX, Monsieur Alain OUDARD, Monsieur Rolland PASTOR, Monsieur Gilbert TROUILLER, Monsieur Jacques NICOLAS, Madame Ghislaine CORTINOVIS, Monsieur Michel PELISSIER, Madame Héléne MERIGAUD, Monsieur Philippe GEREN, Monsieur Patrick GAY.

Il convient de procéder à l'installation du Conseil Syndical :

→ Monsieur Félix BOREL, Monsieur Gérard DAUDET, Madame Nicole GIRARD, Madame Joëlle PAUL, Monsieur Jean-Claude BOUCHET, Monsieur Albert CALVO, Monsieur Robert DONNAT, Madame Paule GHIGLIONE, Monsieur René VALENTINO, Madame Jacqueline JOUVE, Monsieur Bruce BREPSON, Monsieur Alain RICAUD, Monsieur Christian LEONARD, Monsieur Patrick SINTES, Madame Corinne BROUSSE-CARLETTA, Madame Claire ARAGONES, Madame Laurence CHABAUD GEVA, Madame Marie-Laure COURBET, Monsieur Pierre GONZALVEZ, Madame Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Monsieur Gérard GAILLARD, Monsieur Claude CLARETON, Monsieur Christian ROYER, Monsieur Yves BAYON-DE-NOYER, Madame Patricia PHILIP, Madame Adeline HUGUES, Monsieur Pierre MOLLAND.

Les personnes ci-dessus énoncées sont proclamées installées dans leurs fonctions de délégués titulaires. Ces personnes sont proclamées membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de vie de Cavaillon-Coustellet-l'Isle sur la Sorgue.

→ Madame Christiane CLAUZON, Monsieur Christian MOUNIER, Madame Elisabeth AMOROS, Madame Isabel CASTEAU, Monsieur Maurice CHABERT, Madame Arlette BERGIER, Madame Jacqueline COMBE, Monsieur Léonce DAUMAS, Monsieur Jean-Claude REBUFFAT, Monsieur Claude BADO, Monsieur Michel GRANIER, Monsieur Bernard DIVITA, Monsieur Patrick COURTECUISSA, Madame Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, Madame Héléne RODRIGUEZ, Madame Laurence PAIGNON, Monsieur Daniel BELLET, Monsieur

Philippe ROUX, Monsieur Alain OUDARD, Monsieur Rolland PASTOR, Monsieur Gilbert TROUILLER, Monsieur Jacques NICOLAS, Madame Ghislaine CORTINOVIS, Monsieur Michel PELISSIER, Madame Hélène MERIGAUD, Monsieur Philippe GEREN, Monsieur Patrick GAY.

Les personnes ci-dessus énoncées sont proclamées installées dans leurs fonctions de délégués suppléants. Ces personnes sont proclamées membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de vie de Cavailon-Coustellet-l'Isle sur la Sorgue.

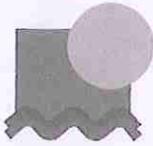
Conformément au Code Général des Collectivités, l'Assemblée désigne Mme Corinne BROUSSE-CARLETTO pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 19 mai 2014



Catherine LEGIER.
Présidente sortante



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 26

Convocation envoyée le
7 MAI 2014

QUESTION N°2

OBJET :
**ELECTION DU
PRESIDENT DU
SYNDICAT MIXTE**

L'an deux mille quatorze le dix-neuf mai, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse.

Etaient présents :

Félix BOREL, Gérard DAUDET, Nicole GIRARD, Joëlle PAUL, , Albert CALVO, Robert DONNAT, Marie-Paule GHIGLIONE, René VALENTINO, Jacqueline JOUVE, Bruce BREPSON, Alain RICAUD, Christian LEONARD, Patrick SINTES, Corinne BROUSSE-CARLETTO, Claire ARAGONES, , Marie-Laure COURBET, Pierre GONZALVEZ, Gérard GAILLARD, Claude CLARETON, Christian ROYER, Yves BAYON-DE-NOYER, Pierre MOLLAND, Patrick COURTECUISSÉ, Gilbert TROUILLET, Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Laurence CHABAUD GEVA représentée par Gilbert TROUILLET
Patricia PHILIP représentée par Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD a donné pouvoir à Yves BAYON-DE-NOYER

Absent(s) excusé(s) :

Adeline HUGUES

Secrétaire de séance : Corinne BROUSSE-CARLETTO

Monsieur Pierre MOLLAND doyen d'âge désigné pour présider l'élection du Président.

Monsieur Pierre MOLLAND rappelle l'ordre du jour :

- Election du président du syndicat mixte.
- Fixation du nombre de vice président.
- Elections des vice-présidents.

Monsieur Pierre MOLLAND désigne deux assesseurs pour les élections :

- Nicole GIRARD
- Félix BOREL

Question n°2
Conseil syndical SCOT du 19 mai 2014

1

L'élection du président par le comité syndical s'effectue au scrutin secret et à la majorité absolue (art. L. 5211-7 du CGCT). Après deux tours de scrutin, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, le troisième tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Il convient dès lors de procéder au déroulement des opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Monsieur Pierre MOLLAND, conseiller doyen d'âge déclare le scrutin ouvert et procède à l'appel à candidature.

Monsieur Gérard DAUDET présente sa candidature.

Il est procédé au vote

Chaque délégué syndical a remis, au Président de séance son bulletin de vote fermé, écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 26
- Nombre de bulletins : 26
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
 - Exprimés : 24
 - Majorité absolue : 14

A obtenu : Monsieur Gérard DAUDET: 24 voix.

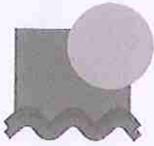
Monsieur Gérard DAUDET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Président, et donc installé.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 19 mai 2014

Pierre MOLLAND
Le doyen d'âge





Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 26

Convocation envoyée le
7 MAI 2014

QUESTION N°3

OBJET :
FIXATION DU NOMBRE
DE VICE- PRESIDENTS
DU SYNDICAT MIXTE

L'an deux mille quatorze le dix-neuf mai, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET

Etaient présents :

Félix BOREL, Gérard DAUDET, Nicole GIRARD, Joëlle PAUL, , Albert CALVO, Robert DONNAT, Marie-Paule GHIGLIONE, René VALENTINO, Jacqueline JOUVE, Bruce BREPSON, Alain RICAUD, Christian LEONARD, Patrick SINTES, Corinne BROUSSE-CARLETTO, Claire ARAGONES, , Marie-Laure COURBET, Pierre GONZALVEZ, Gérard GAILLARD, Claude CLARETON, Christian ROYER, Yves BAYON-DE-NOYER, Pierre MOLLAND, Patrick COURTECUISE, Gilbert TROUILLET, Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISE
Laurence CHABAUD GEVA représentée par Gilbert TROUILLET
Patricia PHILIP représentée par Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD a donné pouvoir à Yves BAYON-DE-NOYER

Absent(s) excusé(s) :

Adeline HUGUES

Secrétaire de séance : Corinne BROUSSE-CARLETTO

Monsieur Gérard DAUDET Président du Syndicat Mixte du bassin de vie de Cavaillon expose :

Au terme de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est écrit : « *Le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice présidents et, éventuellement d'un ou de plusieurs autres membres. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci* »

L'article 4 des statuts du syndicat mixte prévoit un nombre maximum de 4 vice-Présidents.

Le Président ainsi que les vice-Présidents formeront le Bureau du Syndicat mixte.

Question n°3
Conseil syndical SCOT du 19 mai 2014

1

Il est proposé **4** Vice-Présidents.

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

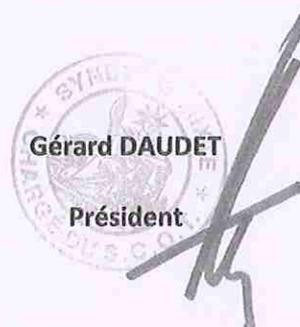
**Le Comité syndical,
Délibère, et**

Par 26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **FIXE** le nombre de vice-Présidents à 4

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 19 mai 2014


Gérard DAUDET
Président



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

Nombre de membres

En exercice :	27
Présents :	25
Votants :	26

L'an deux mille quatorze le dix-neuf mai, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET

Etaient présents :

Félix BOREL, Gérard DAUDET, Nicole GIRARD, Joëlle PAUL, , Albert CALVO, Robert DONNAT, Marie-Paule GHIGLIONE, René VALENTINO, Jacqueline JOUVE, Bruce BREPSON, Alain RICAUD, Christian LEONARD, Patrick SINTES, Corinne BROUSSE-CARLETTO, Claire ARAGONES, , Marie-Laure COURBET, Pierre GONZALVEZ, Gérard GAILLARD, Claude CLARETON, Christian ROYER, Yves BAYON-DE-NOYER, Pierre MOLLAND, Patrick COURTECUISSÉ, Gilbert TROUILLET, Roland PASTOR

Convocation envoyée le
7 MAI 2014

QUESTION N°4

OBJET :
**ELECTION DES VICE-
PRESIDENTS DU
SYNDICAT MIXTE**

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ
Laurence CHABAUD GEVA représentée par Gilbert TROUILLET
Patricia PHILIP représentée par Roland PASTOR

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD a donné pouvoir à Yves BAYON-DE-NOYER

Absent(s) excusé(s) :

Adeline HUGUES

Secrétaire de séance : Corinne BROUSSE-CARLETTO

Monsieur Gérard DAUDET Président du Syndicat Mixte du bassin de vie de Cavaillon expose :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de procéder à l'élection successive de chacun des Vice-Présidents.

L'élection a lieu au scrutin secret ; si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, le plus âgé étant déclaré élu en cas d'égalité de suffrages.

Le Conseil Syndical est invité à procéder à l'élection des vice-Présidents.

*Question n°4
Conseil syndical SCOT du 19 mai 2014*

1

Election du vice-Président :

Monsieur Gérard DAUDET, Président de séance, déclare le scrutin ouvert, et procède à l'appel à candidature.

Monsieur Yves BAYON-DE-NOYER présente sa candidature.

Il est procédé au vote.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Nombre de bulletins : 26
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 - Exprimés : 26
 - Majorité absolue : 14

Monsieur Yves BAYON-DE-NOYER obtient 26 voix.

Monsieur Yves BAYON-DE-NOYER est proclamé vice-Président et est immédiatement installé.

Election du vice-Président :

Monsieur Gérard DAUDET, Président de séance, déclare le scrutin ouvert, et procède à l'appel à candidature.

Madame Marie-Paule GHIGLIONE présente sa candidature.

Il est procédé au vote.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Nombre de bulletins : 26
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 - Exprimés : 26
 - Majorité absolue : 14

Madame Marie-Paule GHIGLIONE obtient 26 voix.

Madame Marie-Paule GHIGLIONE est proclamée vice-Présidente, et est immédiatement installée.

Election du vice-Président :

Monsieur Gérard DAUDET, Président de séance, déclare le scrutin ouvert, et procède à l'appel à candidature.

Madame Marie-Laure COURBET présente sa candidature.

Il est procédé au vote.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Nombre de bulletins : 26
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
 - Exprimés : 26
 - Majorité absolue : 14

Madame Marie-Laure COURBET obtient 26 voix.

Madame Marie-Laure COURBET est proclamée vice-Présidente, et est immédiatement installée.

Election du vice-Président :

Monsieur Gérard DAUDET, Président de séance, déclare le scrutin ouvert, et procède à l'appel à candidature.

Madame Joëlle PAUL présente sa candidature.

Il est procédé au vote.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- | | |
|----------------------------------------|----|
| - Nombre de votants : | 26 |
| - Nombre de bulletins : | 26 |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 0 |
| • Exprimés : | 26 |
| • Majorité absolue : | 14 |

Madame Joëlle PAUL obtient 26 voix.

Madame Joëlle PAUL est proclamée vice-Présidente, et est immédiatement installée.

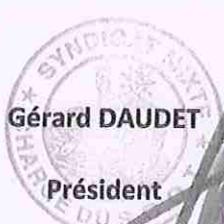
**Monsieur Gérard DAUDET- Président entendu
Le Comité syndical**

- **PREND ACTE** des différentes nominations ci-dessus concernant le Syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavailon – Coustellet –L'Isle sur la Sorgue.

En accord avec l'article n°4 des Statuts du Syndicat mixte (arrêté préfectoral n°2014028-004 du 28 janvier 2014) et l'article n°7 du règlement intérieur approuvé par une délibération du 24 mars 2006 par le Conseil Syndical, il a été décidé que « *Les vice-Présidents élus par le Conseil Syndical dans les conditions prévues aux articles L2122-4, L2122-7 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales composent avec le Présidents, le Bureau du Syndicat.* »

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 19 mai 2014



Gérard DAUDET
Président